

AMICALE LAIQUE de l'Ecole Per Jakez HELIAS de Belz

COMPTE-RENDU
REUNION DU 7 Janvier 2014

Début de réunion : 20h30 - Fin de réunion : 23 h 41

Personnes présentes : **le bureau de l'Amicale Laïque** : Christelle BOUYSSET, présidente - Morgane TUFFIGO, vice-présidente - Myriam MAUGUEN, trésorière – Charlotte DRAEGER, trésorière adjointe - Guillaume JAN, secrétaire -
Adhérents présents : Elodie KARCHESZ - Emelie JAN - Gwen HAMON - Maud WERY - Anne GRUIEC , Nathalie VAILLANT (Institutrice PS et MS)
Absents excusés : Isabelle DELLA CASA, secrétaire adjointe.

Ordre du Jour de la réunion:

1. Guide de la Ria
2. Projets des écoles
3. Galette des rois
4. Divers
   1. Tombola
   2. Troc & Puces
   3. Kermesse
5. Prochaine réunion

Détails de la Réunion

I – Guide « les Petit Pas »

Présentation du bilan intermédiaire par Emelie JAN qui a grandement contribué à la réalisation du guide « Les Petits Pas »

Nombreux aspects positifs pour cette action :

- Beaucoup de bénévoles se sont impliqués pour réaliser les tâches suivantes :
  - démarchage
  - correction
  - rédaction d'article
- C'est une réussite :
  - 55 encarts ont été vendus (contre 51 en 2013)
  - Coût : 448,70 €
    - Impression 357 €
    - SHOM 91,70 €

- Recette : 55 * 30 € = 1620 € (contre 52*40€ en 2012)
- Soit un bénéfice potentiel de 1173 € (contre 1730 € en 2012, car encarts vendus a 40€)
    - 5 règlements n'ont pas encore été récupérés
    - A noter que si le bilan financier est moins bon que l'année dernière, la production est d'une meilleure qualité et ce guide est la base pour une meilleure rentabilité dans les années à venir (car meilleure image auprès des commerçants/artisans notamment).

Diffusion du guide :

- Parents
- Commerçants
- Mairies
- Office du Tourisme

Objectif 2015 :

- démarrer le travail en septembre
- avoir 1 responsable des encarts + 1 responsable du contenu
- reprendre la mise en page de cette année et donc simplifier le travail
- augmenter le contenu intéressant et utile (plus d'articles, de cartes, de dates ...)
- avoir deux types d'encarts avec des tarifs différents (30 € et 60 € par exemple)

II - Projets de l'école

En AG a été voté le versement de 6000 € (en fonction du budget présenté par Mme Flageul) et l'éventuel déblocage de 2000 € supplémentaire si les enseignants de CE1, CE2 et CM1 proposait de « sorties de fin d'année » pour leur classe (ce qui n'est pas le cas pour le moment).

L'amicale a actuellement une trésorerie très importante (environ 20 000 € en banque). Certains membres du bureau et des adhérents trouvent dommage qu'une partie de cette importante somme ne puisse pas être utilisée pour diminuer le coût des activités actuellement à la charge des parents. C'est-à-dire en allant au-delà des 2000 € envisagés lors de l'AG.

A noter que la trésorerie importante de l'Amicale permet actuellement d'envisager sereinement 2 années de fonctionnement, permettant ainsi d'envisager presque 2 années sans Bénéfices tout en étant capable de fonctionner et d'encore verser de l'argent aux projets de l'école. Les avis divergent entre les personnes présentes sur l'importance de la somme :

- certains apprécient que l'association soit TROP prudente !
- certains apprécieraient que l'association ne soit pas TROP prudente ! :-)

Cet exposé a été suivi d'un débat sur le droit du bureau à débloquer une somme supplémentaire de celle « votée » en AG. Afin de statuer sur ce sujet il a été décidé de poser la question à la ligue de l'enseignement.

Voici la réponse de la ligue de l'enseignement

-------- Message d'origine --------
De : Armelle Colin <AColin@ligue56.fr>
Date : 09/01/2014 15:40 (GMT+01:00)
A : myriam <pe.pette.78@hotmail.fr>
Objet : RE: demande d'info de l'amicale de Belz

Madame Mauguen,

Le budget prévisionnel est un outil vivant qu'il convient d'adapter en permanence à la réalité, chaque modification constitue un nouvel acte de gestion et de décision. Le suivi est donc tout autant primordial que l'établissement et contribue pleinement à la qualité de la gestion de l'association.

L'assemblée générale se prononce sur le budget prévisionnel, le conseil d'administration a pour objet de mettre en œuvre les décisions de l'assemblée générale.

Il convient donc de vérifier vos statuts et règlement intérieur(s'il en existe un) et sauf mentions précises à ce sujet(ex : *« A la demande du C.A., l'assemblée générale extraordinaire est convoquée par le président, notamment pour une modification du budget prévisionnel,… »),* le conseil d'administration peut modifier le budget prévisionnel en cours d'année sans convocation de l'assemblée générale extraordinaire.

Espérant avoir répondu à vos interrogations,
Je me tiens à votre disposition,
Cordialement,

Armelle COLIN
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, FEDERATION MORBIHAN

Il est donc possible de modifier en cours d'année un budget présenté en Assemblée Générale sans pour autant avoir à convoquer une nouvelle Assemblée Générale (Extraordinaire du coup). L'équipe dirigeante peut donc prendre des décisions budgétaires importantes non validées en AG, même si bien sûr cela doit être réalisé en concertation avec les parents impliqués (d'où l'ouverture des réunions à toutes les bonnes volontés).

Il a donc été décidé pour le moment :

- Informer les enseignants : Myriam s'en occupe !
  - Mme CHINDAMO, CM1/CM2
  - Mme LAMBALLAIS, CE2
  - Mme ROUILLON, CE1
  - Message à leur faire passer :
    - L'amicale souhaite rallonger le budget pour
    - Les enseignants peuvent proposer leur projets avec budget pour le 15 février
- Si aucun projet proposé par les enseignants, le bureau (et les parents présents aux réunions) décideront de l'attitude à avoir vis-a-vis des 2000 €.
- Il a également été évoqué la possibilité d'aider au cas par cas les parents de CM2 qui éprouverait des difficultés à payer la classe de neige. M. VARASSO sera averti de cette possibilité.

A noter que l'argent de l'amicale sert également à investir :

- en préparation des manifestations :
  - Lots Tombola : 500 € pour 5 gros lots
  - Lots pour la Kermesse
  - Jeux des Enveloppes : 500 (petits) lots à acheter
    - en 2011 : 1 132 €
  - Jeu du Bazar :
    - en 2011 : 600 €

    - Pèche à la ligne
- Pour le fonctionnement de l'association :
    - achat de matériel durable pour les stands : réfrigérateurs, billig, matériel cuisine etc...
    - Des discussions à ce sujet pourront avoir lieu lors des prochaines réunions

III - Galette des rois

- Objectif : organiser un événement convivial pour rassembler adhérent/parents en ce début d'année
    - Date : vendredi 17 janvier à 19h30
    - Lieu : salle polyvalente de l'école Primaire
        - Myriam redemande à Mme FLAGEUL
    - 50 personnes sont partantes
    - Les parents apportent tarte salée ou galette des rois ou de quoi aller avec l'apéro offert.
    - L'amicale fournit l'apéro, la boisson et de la salade pour le repas.
    - A faire :
        - Mot dans les cahiers (Charlotte prépare)
            - Est-ce que vous venez
            - combien de personnes
            - que ramenez-vous à manger
                - Quiche
                - Galette
                - ….
        - Affiche (Charlotte)
            - à coller
            - ..
        - Inviter :
            - Le club Broderie , Mme Max Sylvie (Morgane appelle)
            - Les enseignants (Mot distribué par Myriam
            - La mairie (Myriam)
        - Mail : Guillaume
            - prévenir pour la Galette avec le formulaire en pièce jointe
        - Courses :
            - Coca
            - Multi fruit
            - Diabolo Fraise
            - Diabolo Menthe
            - Cidre + Kir
            - Vin Blanc + Kir
            - Eau
            - Café
            - Verres en plastiques

- Demander autorisation de boisson au Policier Municipal (M. Le Borgne)

La galette des rois s'est très bien déroulé avec beaucoup de parents et enfants présents, une très bonne ambiance, beaucoup de rires et des nouveaux parents souhaitant s'impliquer !!



IV - Divers

IV.1 - Intermarché ou Super U pour les achats de produits

- Depuis 2/3 ans, c'est Intermarché qui est le « fournisseur » de l'ALB :
  - 5% sur la facture globale.
  - retour des invendus sans limite de quantité (sauf le frais)
    - penser à ne déballer les packs qu'au fur et à mesure)
  - Inter nous donnait la glace pour troc et kermesse.
    - Comme ils sont ouverts le dimanche matin, ça permet d'aller chercher la glace (3 gros bac rempli de glace pour les boissons et la bouteille de CO_2 de la bière)...et de prendre des choses en plus si oubli...Super U étant fermé le dimanche, la glace le samedi fini en flotte pour le dimanche
    -
  - Inter avait donné 70€ pour la mention sur chaque carnet de tombola: avec l'aimable participation d'Intermarché (un truc de ce genre...). sauf l'an dernier car il savait qu'il revendait son affaire...
  - Inter affichait sur ces écrans le troc (il y a des écrans tv près des caisses annonçant des évènements).
- A faire : aller voir les dirigeants de SUPER U Belz pour voir si ils veulent mettre en place un partenariat du même genre
  - qui va démarcher : Guillaume

IV.1 - Tombola

- Courrier de demande de lots aux commerçants etc. …
- Edition des tickets de tombola :

    - Sponsor sur chaque ticket (Super U ??? ==> 70 €)
    - par carnet de 10
    - à faire imprimer chez La Rivière
        - demande les coûts de réimpression
    - à distribuer avant les vacances de février
    - avec le mode d'emploi
- Distribution :
    - 1 carnet par famille (enfant le plus agé)
- Achat des lots :
    - faire les listes de lots
    - 5 gros lots à acheter pour une somme totale de 500 €
        - 1 tablette : 200 €
        - 1 double lecteur DVD portable
        - PS3 : 150 € maxi / Ecran Plan
        - Appareil Photo Numérique
        - Cheque CADOC valable dans plusieurs enseignes(Caddie Super U)
        - ...
        - ...
        - ...
    - Meilleur vendeur : 3 lots
        - Lecteur MP3 (30€ maxi) / Casque Audio / Appareil Photo
        - Place de Karting
        - …
        - …
    - Pour les enveloppes :
        - quelques gros lots -
            - 3DS / PS3 ou écran Plat
            - ...
        - 500 lots autres
    - Autres lots à la pelle
        - Pêche à la ligne
        - Pêche au canard
        - Bazar : 763 €
    - Chez qui acheter :
        - Ouest Fête (reprennent les invendus)
        - Stock'O'Mani

- Mail aux parents pour récupérer lots
    - des cadeaux de Noëls que les parents ne souhaitent pas garder (Guillaume)

IV.2 – Troc & Puces – 5 mai

- Impression des flyers avec le CMB
    - Guillaume va envoyer la demande au CMB
    - 3000 flyers (comme en 2013)
- Promotion :
    - exposants : envoyer par mail ou par courrier
    - Démarchage exposants : google doc à partager et à envoyer aux adhérents pour s'inscrire
- Livret de Police
    - On achète le cahier et les feuilles
    - Claire Le Bohec s'en était occupée l'année dernière (lui demander pour cette année à nouveau)
    - à envoyer ensuite à la préfecture
- Autorisation de déballage à demander à M. LE BORGNE
- Courses à préparer

IV.3 - Kermesse

- Structures Gonflables et ZUMBA : demander à Jeremy MICHAUD
    - Maud WERY s'en charge
    - Réponse : « il a déjà revendu certaines structures. il lui en reste 2 pour le moment et il a encore ces quads. Je dois le recontacter dès que vous savez un peu plus ce que vous voulez faire....zumba, pas zumba...structures ou autres...a noter qu'il ne se déplacera pas uniquement pour une location de structures »

IV.4 - Rangement local amicale

- Remettre affiche dans local : tout utilisation de matériel doit faire l'objet d'une demande auprès de l'amicale laïque.

- Inventaire
    - Matériel
    - Lots
    - Consommables
        - Nourriture
        - Boisson
- Date : un samedi en janvier ???
- Qui :

    - Christelle
    - Myriam
    - peut-être 1 ou 2 parent en plus

IV.5 – Opération Pizza – en février

- Projet par les parents de CM2 afin que les Bénéfices soient reversés pour diminuer le coût de la classe de neige

- Charlotte DRAEGER et Anne GRUIEC s'en occupent

VI - Prochaine réunion le 4 février à 20H30 à l'école

- Le 4 février à 20h30
- Pré-Ordre du jour
    - Point sur les projets de l'école et leur financement
    - Troc et Puces
    - Tombola
    - Kermesse

Merci aux personnes présentes.

Amicale Laïque de Belz